

LA STATUE DE JOSEPH FOURIER, UN MONUMENT VAGABOND

La statue de Joseph Fourier (1768-1830) est le premier monument d'envergure exécuté par la ville d'Auxerre afin d'honorer la mémoire de l'un de ses grands hommes. Inaugurée en 1849, déplacée dans trois lieux successifs avant d'être fondue durant la Seconde Guerre mondiale, elle fait partie du patrimoine disparu de la ville d'Auxerre.



Joseph Fourier (Archives municipales d'Auxerre, 17 S 12)

En août 1840, le conseil municipal approuve le principe d'une statue de bronze représentant Fourier « avec le costume du temps, debout et prononçant l'oraison funèbre de Kléber, que sur l'un des bas-reliefs, il fut représenté méditant son traité de la chaleur et sur l'autre présidant au dessèchement du marais Bourgoin. Deux ordonnances royales (Louis-Philippe est alors « Roi des Français ») autorisent la ville à ériger la statue en l'honneur de Joseph Fourier. Un peu plus tôt, le maire a présenté au conseil un devis pour la réalisation du monument moyennant 16 020 francs. Le 4 avril 1843, le maire Piétrisson passe un marché avec les statuaires Raymond Gayrard et Edme-Nicolas Faillot. Le choix d'Edme-Nicolas Faillot, né à Auxerre, pour la réalisation de la statue s'explique certainement par son origine.



L'assèchement des marais de Bourgoin,

Bas-reliefs de Raymond Gayrard (Archives municipales d'Auxerre, BN 650)

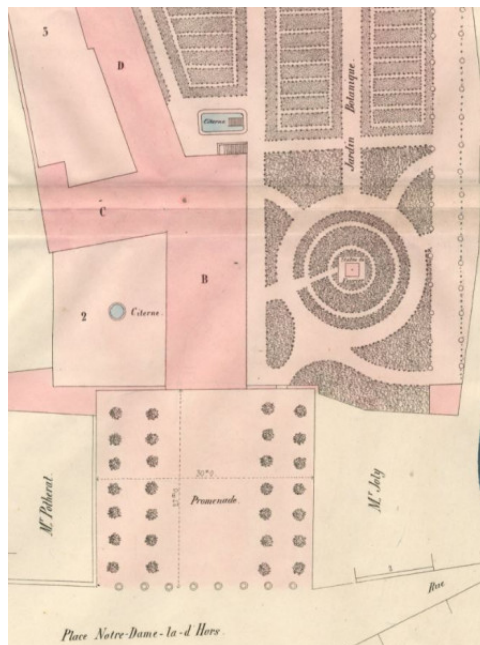
Fourier prononçant l'oraison funèbre de Kléber

Bas-reliefs de Raymond Gayrard (Archives municipales d'Auxerre, BN 650)



*La statue de Joseph Fourier
par Edme-Nicolas Faillot (Archives municipales d'Auxerre, Fivrac 5-64)*

Mais où placer la statue ? Après moult débats, le conseil municipal choisit finalement le jardin botanique, proche de la bibliothèque (à l'époque dans les anciens bâtiments du monastère de Notre-Dame-la-D'Hors).



*Le premier emplacement de la statue de Fourier :
le jardin botanique près de la bibliothèque Notre-Dame-la-d'Hors (Archives municipales d'Auxerre, CP 3-1)*

La statue est inaugurée le 4 mai 1849. Le maire d'Auxerre avoue qu'à cet emplacement, la statue est « cachée ». Ce sont les travaux d'aménagement du palais de justice sur l'emplacement de Notre-Dame-la-d'Hors qui conduisent à envisager en 1866 le déplacement de la statue cour de la Comédie, à proximité du théâtre (situé dans l'actuelle rue du Lycée Jacques-Amyot), dans un nouveau jardin botanique.



*La statue de Fourier cour de la Comédie,
plan de 1873 (Archives municipales d'Auxerre, CP 12-59)*

Les travaux d'agrandissement du collège chassent à nouveau la statue de son emplacement en 1882. La commission municipale choisit la place de la Bibliothèque (actuelle place du Maréchal-Leclerc). En décembre 1882, le conseil décide que la statue sera entourée d'une grille. Ultime hommage de la part de la municipalité, la place de la bibliothèque devient place Fourier en 1902.



*La statue de Fourier sur la place de la Bibliothèque (actuelle place du Maréchal-Leclerc),
après 1882 (Archives municipales d'Auxerre, 3 Fi 537).*

Lors de la Seconde Guerre mondiale, la statue de Fourier fait l'objet d'une « mobilisation » en vertu de la législation sur la réutilisation des métaux promulguée par le régime de Vichy. En décembre 1941, une commission départementale réunie à la préfecture de l'Yonne décide d'envoyer à la refonte les monuments Paul Bert, Fourier et Alexandre Marie. Le maire Jean Moreau et sa délégation municipale protestent contre la mobilisation de la statue Paul Bert, mais ne peuvent sauver la statue de Fourier. Celle-ci est enlevée, puis sans doute fondue, par la société métallurgique auxerroise Pignarre entre décembre 1941 et avril 1942.

Faute de moyens durant la période de l'après-guerre, le projet visant à ériger en pierre les monuments de bronze fondus durant l'Occupation ne peut aboutir. Cependant, afin de « rétablir l'hommage public rendu à Fourier », la municipalité se propose en 1950 de « faire graver un médaillon de pierre qui sera apposé à la façade du musée municipal ». Le sculpteur Edgar Delvaux est choisi pour exécuter ce médaillon, inauguré le 9 novembre 1952. Si les deux-bas reliefs du piédestal de la statue ont survécu, seul le médaillon témoigne aujourd'hui sur la place du Maréchal-Leclerc, de la présence disparue de la statue.

D'après J.-F. Bissonnet - Archiviste de la Ville d'Auxerre - 2018

Article complet sur : <https://archives.auxerre.fr/n/la-statue-de-joseph-fourier-un-monument-vagabond/n:133>